

Concours Sciences sociales ENS Cachan 2011

ÉPREUVE ECRITE DE SOCIOLOGIE

Durée : 5 heures

Antoine Bernard de Raymond, Jean-Samuel Beuscart, Pierre-Marie Chauvin, Olivier Pilmis

Sujet : L'âge est-il une variable sociologique pertinente ?

Le sujet proposé impliquait de discuter le terme d'âge. Les bases de cette discussion devaient être posées dès l'introduction. Certains candidats ont ainsi souligné la différence entre « âge biologique », « âge légal » et « âge social » ; ou bien la différence entre la dimension individuelle et collective de l'âge, ce qui conduisait à considérer des notions telles que « les âges de la vie », « classe d'âge » ou « tranche d'âge ». La différenciation entre « classe d'âge » et « tranche d'âge » pouvait permettre de poser la question de ce qu'est une variable en sociologie, qui était l'un des enjeux du sujet. Faute de discuter ce que l'on pouvait entendre par la « pertinence » d'une variable, trop de candidats s'en sont tenus à sa signification strictement « causaliste », sans s'interroger sur les différentes places possibles de la variable âge dans les raisonnements sociologiques, dont les explications causales ne sont qu'un mode, certes privilégié, parmi d'autres. Certains candidats se sont ainsi réfugiés derrière des données statistiques (souvent approximatives) pour inférer la puissance causale de la variable « âge », sans discuter les enjeux épistémologiques importants soulevés par cette supposée « causalité ». La capacité à développer de bons exemples empiriques, originaux ou de « seconde main », a été valorisée par le jury. *A contrario*, les copies sans cas empiriques, ni données statistiques, et cherchant à impressionner le jury par la virtuosité conceptuelle de raisonnements « socio-philosophiques » souvent mal maîtrisés, ont été sanctionnées.

Ce qui était attendu ici, c'était donc la capacité à mobiliser des données empiriques, par exemple statistiques, au service d'un raisonnement sociologique. Ceci impliquait notamment de discuter la construction des catégories, des formes de classification, ordinaires, savantes ou étatiques, qui visent l'âge. Concernant la construction des catégories, les candidats ont en général bien montré les processus historiques et sociaux d'émergence des catégories d'âge, telles que l'enfance ou la jeunesse, en mobilisant de manière pertinente les travaux de P. Ariès, ou encore leurs connaissances historiques sur la législation sur le travail des enfants et l'école obligatoire. De même, ils ont souligné, parfois avec confusion, l'émergence d'un « 3^e âge » ou « 4^{ème} âge ». En revanche, le jury a été surpris de constater que nombre de candidats associent « construction sociale » avec « arbitraire » et, surtout, une réalité moindre et une faible portée explicative. Pour le jury, constater la dimension « socialement construite » de l'âge pour en déduire sa faible pertinence constitue un contre-sens sociologique. A l'inverse, les copies soulignant que les représentations mouvantes associées à l'âge trouvaient à se stabiliser par leur institutionnalisation, leur inscription dans des cadres juridiques ou leur utilisation comme critère d'accès à des politiques publiques, ont été valorisées.

Le flou ou le brouillage des frontières d'âge a souvent été avancé comme argument d'un manque de pertinence de la variable âge, alors qu'on pourrait justement avancer le contraire. C'est justement parce que les frontières des groupes d'âge sont floues que certains groupes d'âges peuvent constituer des attracteurs sociaux. Un(e) candidat(e) a ainsi proposé un raisonnement très abouti sur ce point, en soulignant que la société non seulement est

structurée en groupes d'âges différenciés par des passages, des étapes, mais que tous ces groupes sont en même temps traversés par un même culte de la jeunesse, à l'origine d'une tension (à mesure que l'on vieillit) entre groupe d'appartenance et groupe de référence (R. K. Merton).

On rappelle qu'il est demandé aux candidats de traiter le sujet posé et uniquement ce sujet. Même si le jury constate une diminution de ce travers par rapport aux années précédentes, les candidats prennent encore trop souvent le sujet comme prétexte pour construire une dissertation ou une partie de la dissertation sur un sujet connexe, ou qu'ils maîtrisent tout simplement mieux. Certaines copies ressemblent parfois, pour tout ou partie de leur contenu, de leur contenu, à de simples récitations d'éléments de cours ou de fiches de lecture. Les digressions et les hors sujet n'échappent pas à la vigilance du jury et sont sanctionnés. Par exemple, s'il pouvait être pertinent de croiser la variable âge avec d'autres variables tels que le genre ou la PCS, encore fallait-il que cela soit fait en rapport avec le sujet, en montrant comment ces variables pouvaient s'éclairer mutuellement. Une dissertation a par exemple souligné que la prise en compte de l'âge permettait de mettre en exergue des « effets de bord », modulant les formes d'appartenance à une même PCS. Mais, le plus souvent, les parties ou sous-parties consacrées à la nécessité d'articuler âge et autres variables sociologiques ont entraîné des digressions sur la construction du genre ou les éléments constitutifs des structures sociales. Ces développements conduisaient en général les candidats à opposer des variables « secondaires » (tel que l'âge) à d'autres variables posées d'emblée comme « variables lourdes » (sexe, PCS) : cela donnait surtout l'impression au correcteur que les candidats ne se seraient pas embarrassés d'autant de précautions méthodologiques et épistémologiques si on leur avait demandé de réfléchir sur le genre ou les classes sociales.

Le jury fait le constat d'une très forte similitude dans les références bibliographiques mobilisées par les candidats : la majorité des copies a cité l'article de Pierre Bourdieu, « La jeunesse n'est qu'un mot », en en faisant une restitution très inégale, trop souvent allusive. Les autres références généralement mobilisées ont été *L'enfant et la vie familiale sous l'Ancien Régime* de Philippe Ariès, *Cultures lycéennes* de Dominique Pasquier, ou l'étude du suicide par Emile Durkheim. Cette homogénéité des références mobilisées par les candidats n'est pas considérée comme un problème pour le jury, qui ne distribue pas de prime à la référence ou à la citation originale ou distinctive. Ce qui distingue les candidats en revanche, c'est la façon dont ils mobilisent une référence sociologique, et leur capacité à la mettre au service de la progression d'un raisonnement. On le répète, la capacité à aller à l'essentiel, à ne pas laisser de temps morts, de ne pas faire de digressions ni de hors sujet, constitue un élément important de la note attribuée.

Le sujet posé se prêtait à une mise en regard de l'âge avec des concepts tels que cohorte ou génération. Mais, là encore, cette confrontation devait être mise au service de la progression d'un raisonnement, et non servir de prétexte pour une sous partie « confortable » sur le financement du système de retraites. Les développements les plus pertinents sur ce thème ont posé la question de la différence entre âge et génération, les difficultés méthodologiques à les isoler l'un de l'autre, et les formes d'appartenance distinctes qu'ils suscitent. En revanche, de trop nombreuses dissertations ont confondu « classe d'âge » et génération, voire ont posé d'emblée que la notion de génération était plus pertinente que l'âge, évacuant ce faisant cette dernière notion.

Enfin, le jury tient à souligner qu'il n'existe pas de son point de vue de *one best way* pour réussir une dissertation et répondre au sujet. Des candidats ont pu obtenir des notes

identiques, alors qu'ils avaient insisté l'un sur les transformations de la structure des âges et le vieillissement de la société, l'autre sur l'âge comme marqueur des transformations des formes de socialisation au cours de la vie. Le jury ne formule donc pas d'attente de traitement exhaustif d'un sujet, mais une capacité à le problématiser, et à un tenir un raisonnement argumenté et assis sur des faits tout au long de la dissertation.